

ACTION URGENTE

LA POLICE ROUE DE COUPS DES MANIFESTANTS PACIFIQUES

Une manifestation pacifique organisée le 6 mars dans la capitale azerbaïdjanaise, Bakou, a été dispersée avec violence par la police, qui a frappé cinq jeunes militants pendant et après ce rassemblement, déclenché par des informations selon lesquelles deux prisonniers d'opinion avaient été frappés lors de leur transfert vers une nouvelle prison.

Jabbar Savalan et **Dayanat Babayev** ont été roués de coups quand ils ont été arrêtés avec 14 autres manifestants et un journaliste, lorsque la police a dispersé avec violence une manifestation organisée dans le centre de Bakou. Les militants ont été conduits au poste de police du 28^e district de Yasamal, où un autre militant, **Majid Marjanli**, a été frappé par les policiers qui l'interrogeaient.

Selon des témoins oculaires, les policiers ont utilisé une arme envoyant des décharges électriques contre **Abulfaz Gurbanly**, 29 ans, président d'un mouvement de jeunes de l'opposition, avant de le frapper à coups de pied et de poing, alors qu'il se trouvait dans une cellule de détention en compagnie d'autres prisonniers. Il a plus tard expliqué que les policiers l'avaient ensuite transféré dans une autre cellule, où ils lui ont de nouveau administré des décharges électriques et ont continué à le frapper. Il avait tenté de discuter avec un policier qui avait asséné à une manifestante, **Beyin Hasanli**, un coup de poing à la tête.

La manifestation avait été organisée en réaction aux informations parues dans la presse selon lesquelles, dans la soirée du 5 mars, deux détenus, Babek Hasanov et Mahammad Majidli, reconnus comme prisonniers d'opinion par Amnesty International, avaient été passés tabac par des gardiens lors de leur transfert de la prison n° 16 à la prison n° 14. Les deux hommes avaient été arrêtés pour avoir pris part à une manifestation pacifique le 2 avril 2011 et condamnés respectivement à des peines d'emprisonnement de 18 mois et deux ans et demi.

Toutes les personnes arrêtées durant la manifestation ont été relâchées au bout de quatre heures, avec des amendes et des avertissements.

Dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après, en anglais, en russe, en azéri, en turc ou dans votre propre langue :

- engagez-les à ordonner l'ouverture immédiate d'une enquête sur les coups infligés aux manifestants pacifiques Jabbar Savalan, Dayanat Babayev, Majid Marjanli, Abulfaz Gurbanly et Beyin Hasanli le 6 mars ;
- demandez-leur d'ordonner l'ouverture immédiate d'une enquête sur les informations selon lesquelles les prisonniers d'opinion Babek Hasanov et Mahammad Majidli ont été frappés en prison ;
- exhortez-les à autoriser la tenue de manifestations pacifiques ;
- demandez la libération immédiate et sans condition de tous les prisonniers d'opinion en Azerbaïdjan.

ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 19 AVRIL 2012 À :

Procureur du district de Yasamal

Hesret Pirmammadov
47 Tbilisi Prospect
Bakou AZ 1065, AZERBAÏDJAN
Fax : +994 12 430 57 00

Courriel :

h.pirmammadov@prosecutor.gov.az
Formule d'appel : *Dear Prosecutor, /*
Monsieur le procureur,

Médiatrice

Elmira Suleymanova
40 Uz. Hajibeyov Street
Bakou AZ1000, AZERBAÏDJAN
Fax : +994 12 498 23 65 (merci de

vous montrer persévérant)

Courriel :

ombudsman@ombudsman.gov.az
Formule d'appel : *Dear Ombudsperson, /*
Madame la médiatrice,

Copies à :

Président
Ilham Aliyev
Office of the President of the Azerbaijan
Republic
19 Istiqlaliyyat Street
Bakou AZ1066, AZERBAÏDJAN
Fax : +994 12 492 0625
Courriel : office@pa.gov.az

Veillez également envoyer des copies aux représentants diplomatiques de l'Azerbaïdjan dans votre pays (adresse/s à compléter) :
nom(s) ; adresse(s) ; numéro de fax ; courriel ; formule d'appel

Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci.

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



ACTION URGENTE

LA POLICE ROUE DE COUPS DES MANIFESTANTS PACIFIQUES

INFORMATIONS GÉNÉRALES

En Azerbaïdjan, les autorités ont effectivement érigé en infractions les manifestations pacifiques antigouvernementales, en interdisant les rassemblements et en incarcérant ceux qui les organisent et y participent. La police recourt à une force excessive en vue de disperser des manifestations pacifiques mais non autorisées par le pouvoir. Les menaces et les actes d'intimidation qui ciblent les défenseurs des droits humains, parallèlement aux mesures législatives et administratives, servent à fermer et empêcher l'enregistrement des organisations de la société civile œuvrant en faveur de la démocratie et des droits humains.

Les journalistes sont battus, soumis à des mauvais traitements et enlevés, tandis que le nombre de médias indépendants a été restreint par l'adoption de lois qui interdisent les médias étrangers sur les ondes nationales.

Les nouveaux modes d'exercice du droit à la liberté d'expression, tels qu'Internet et les réseaux sociaux, sont également assiégés. Des blogueurs et de jeunes militants sont harcelés et incarcérés sur la base de charges fabriquées de toutes pièces. Le gouvernement envisage d'ailleurs divers moyens de contrôler et surveiller l'utilisation d'Internet.

Alors que grandissait la frustration engendrée par ces contrôles de plus en plus stricts, des centaines de personnes sont descendues dans les rues en mars et avril 2001, pour réclamer des réformes démocratiques et un plus grand respect des droits humains.

Les autorités ont fait déferler une nouvelle vague de répression et d'intimidation afin d'éradiquer ces premiers signes de contestation populaire. À la suite des manifestations, 14 personnes ont été condamnées pour avoir organisé des rassemblements hostiles au gouvernement ou y avoir participé. En outre, les autorités se sont servies de charges fabriquées de toutes pièces pour arrêter et emprisonner trois militants : deux jeunes membres de l'opposition et un défenseur des droits humains.

Sur les 17 détenus reconnus comme prisonniers d'opinion, deux ont depuis été remis en liberté, après qu'Amnesty International a fait campagne en faveur de leur libération. Toutefois, tandis que l'Azerbaïdjan s'appête à accueillir au mois de mai le concours Eurovision de la chanson 2012, 15 prisonniers d'opinion sont toujours derrière les barreaux. La plupart ont été arrêtés uniquement pour avoir exercé leur droit à la liberté d'expression lors d'une manifestation pacifique en avril 2011.

De jeunes militants et des organisations de la société civile en Azerbaïdjan se sont joints à Amnesty International pour réclamer la libération immédiate et sans condition de tous les prisonniers d'opinion incarcérés dans le pays.

Les informations parues dans la presse azerbaïdjanaise concernant les mauvais traitements infligés le 5 mars à Babek Hasanov et Mahammad Majidli durant leur transfert de la prison n° 16 à la prison n° 14 ont incité des jeunes militants à se rassembler de manière spontanée. Une soixantaine d'entre eux se sont retrouvés près de l'Académie des Sciences, dans le quartier de Yasamal, à Bakou, le 6 mars au matin, pour réclamer la libération immédiate de tous les prisonniers d'opinion et la fin des mauvais traitements qu'ils endurent.

■ Nom et genre (h/f) : Jabbar Savalan (h), Dayanat Babayev (h), Majid Marjanli (h), Abulfaz Gurbanly (h) et Beyin Hasanli (f) ; Babek Hasanov (h) et Mahammad Majidli (h)